

principes sont encore les mêmes à l'étranger, comme vous pouvez le voir par le croquis (fig. 807) de la prison de Neuchâtel (Suisse).

Cette maison d'arrêt se complète — à distance — par un organisme nécessaire du Palais de Justice, le petit dépôt (fig. 808), ou dépôt momentané. La Conciergerie est réservée aux accusés de crimes ou de délits pouvant motiver des interrogatoires plus ou moins fréquents, des comparutions successives. Mais il y a la très nombreuse catégorie des flagrants délits, rapidement expédiés. Ici, les accusés amenés de la maison

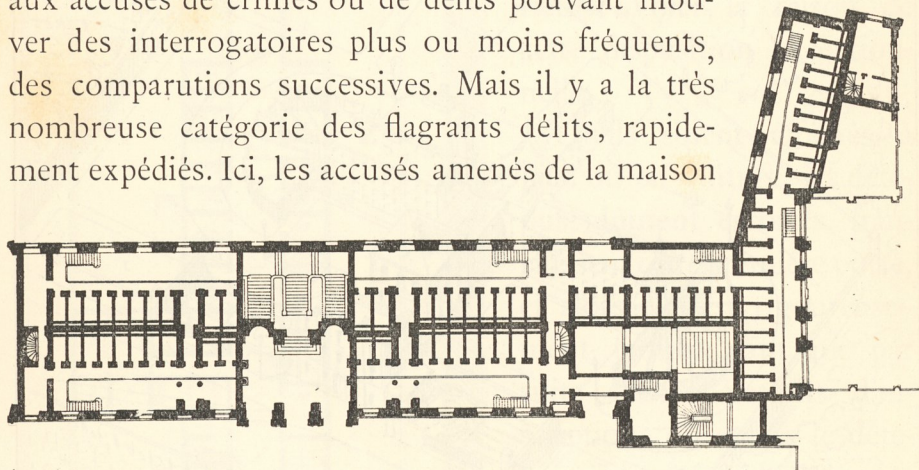


Fig. 808. — Le petit Dépôt du Palais de Justice, à Paris.

d'arrêt pour l'audience, n'ont en tout état de cause que quelques heures à passer au Palais de Justice. On les dépose non dans des cellules — la cellule supposant le couchage, — mais dans des espèces de loges de la grandeur environ d'une petite cabine d'école de natation. A Paris, ces loges, très nombreuses et contiguës les unes aux autres, sont disposées dans le soubassement du bâtiment de la Police correctionnelle, ouvrant toutes sur un couloir de surveillance, lequel aboutit à des escaliers communiquant aux salles d'audience.

Comme vous le voyez, entre le Palais de Justice et la maison d'arrêt, les relations sont fréquentes. S'il n'est pas indispensable,